

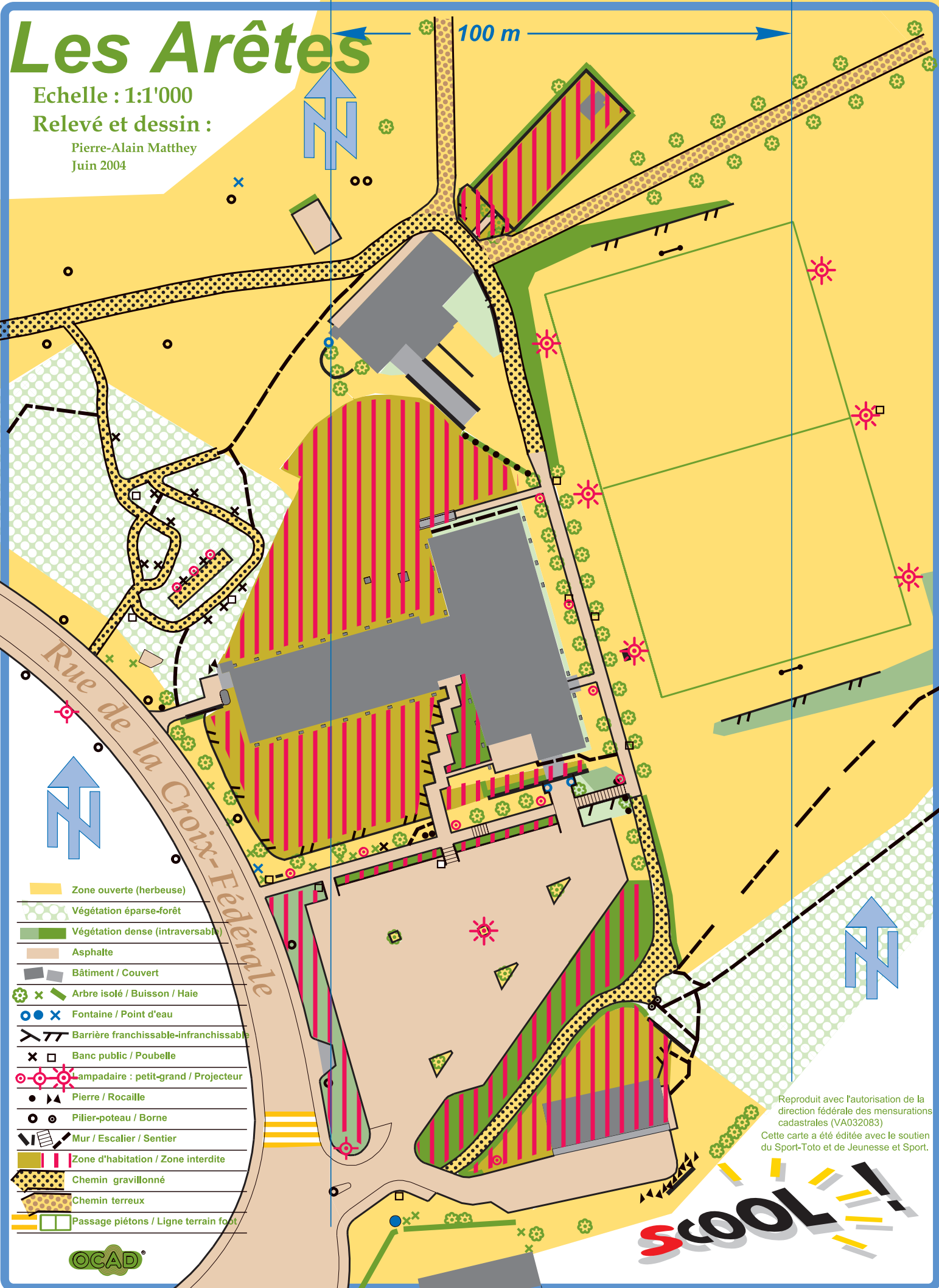
Les Arêtes

Echelle : 1:1'000

Relevé et dessin :

Pierre-Alain Matthey
Juin 2004

100 m



- Zone ouverte (herbeuse)
- Végétation éparsée-forêt
- Végétation dense (intraversable)
- Asphalte
- Bâtiment / Couvert
- Arbre isolé / Buisson / Haie
- Fontaine / Point d'eau
- Barrière franchissable-infranchissable
- Banc public / Poubelle
- Lampadaire : petit-grand / Projecteur
- Pierre / Rocaille
- Pilier-poteau / Borne
- Mur / Escalier / Sentier
- Zone d'habitation / Zone interdite
- Chemin gravillonné
- Chemin terreux
- Passage piétons / Ligne terrain foot

Reproduit avec l'autorisation de la direction fédérale des mensurations cadastrales (VA032083)
Cette carte a été éditée avec le soutien du Sport-Toto et de Jeunesse et Sport.

